

## Les aides d'Etat

- ✚ **La France se classe au deuxième rang des Etats membres de l'Union**, après l'Allemagne, **avec des aides d'Etat évaluées à 9 milliards d'euro** (soit 0,5 % de son PIB). Alors que **l'objectif de réduction des aides d'Etat constitue une exigence forte de la stratégie de Lisbonne**, l'actualité fourmille d'exemples dans lesquels des entreprises françaises (ou l'Etat) sont poursuivies pour avoir bénéficié (ou accordé) des aides, et sont mises en demeure par la Commission ou la Cour de justice des Communautés européennes de reverser des aides illégalement versées.
- ✚ Cet Entretien du Palais Royal se propose d'aborder **trois questions d'une brûlante actualité** : **l'approche économique** des aides et son impact sur leur définition ; **la récupération des aides illégalement versées** en application de la communication de la Commission européenne du 25 octobre 2007 ; **l'autorité de la chose décidée ou jugée en matière d'aides d'Etat** (Commission, juge national, juge européen).
- ✚ **Au sein de cinq tables rondes, thématiques ou sectorielles**, les débats porteront sur l'examen de la compatibilité des aides d'Etat avec le droit communautaire, à la lumière de la jurisprudence *Altmark*, en tenant compte des réformes récentes concernant la procédure de déclaration préalable de ces aides et de la répartition des compétences entre la Cour de justice des communautés européennes, la Commission européenne et les Etats membres. Ils seront aussi l'occasion d'un échange d'expériences sur la manière dont les institutions, nationales comme européennes, appréhendent et s'adaptent à la notion et aux procédures en matière d'aides d'Etat.
- ✚ **Cet Entretien s'adresse** notamment aux **directions juridiques** des administrations de l'Etat et des collectivités territoriales, des autorités administratives indépendantes et des entreprises publiques et privées, aux **organisations professionnelles** représentant les entreprises, **aux avocats** spécialisés, **aux universitaires**, mais également **aux fonctionnaires** en charge des affaires de concurrence et d'aides d'Etat au sein des administrations nationales comme des institutions communautaires, aux membres des **juridictions administratives** et à la **presse spécialisée**.

### INSCRIPTIONS (DANS LA LIMITE DES 200 PLACES DISPONIBLES)

- \* par courrier : **Conseil d'Etat**  
Section du rapport et des études / colloques  
1, place du Palais-Royal  
75 100 PARIS Cedex 01
- \* par courriel : [sre-colloques@conseil-etat.fr](mailto:sre-colloques@conseil-etat.fr)

### IMPORTANT

L'Entretien est validé au titre de la **formation permanente des avocats**.  
**A ce titre, et pour les avocats**, l'inscription se fera **sous réserve de l'acquittement de frais d'inscription d'un montant de 150 euros pour la journée et de 75 euros pour la demi-journée – déjeuner inclus** (envoi à l'adresse ci-dessus indiquée – ordre : « **le régisseur d'avances et de recettes du Conseil d'Etat** » )



*Cycle des entretiens du Palais-Royal  
en droit public économique*

## Les aides d'Etat



**VENDREDI 14 MARS 2008**

**ECOLE NATIONALE  
D'ADMINISTRATION**

**Amphithéâtre Parodi  
2, avenue de l'Observatoire  
75006 PARIS**

*métro : Notre Dame des Champs  
RER : Luxembourg*



*En partenariat avec*

08h30 ACCUEIL.....

09h00 Séance  
d'ouverture

**M. Jean-Marc SAUVÉ**, vice-président du Conseil d'Etat  
**M. Mario MONTI**, ancien commissaire européen à la concurrence, président de l'Université Bocconi de Milan

09h30 La politique de contrôle des aides d'Etat est-elle une  
politique de concurrence ?

**Présidence** : Mme Marie-Dominique HAGELSTEEN, président de la section des travaux publics du Conseil d'Etat  
**Intervenants** :  
**M. Jean-Louis COLSON**, conseiller à la direction générale « concurrence » de la Commission européenne  
**M. David SPECTOR**, économiste au Centre national de recherche scientifique et à l'Ecole d'économie de Paris  
**M. Jean-Claude BONICHOT**, conseiller d'Etat, juge à la Cour de justice des Communautés européennes  
**M. Christopher BELLAMY**, ancien juge au tribunal de première instance de l'Union européenne, ancien président du « Competition Appeal Tribunal »

PAUSE.....

11h15 Qui fait quoi dans les Etats membres ?  
Vers une évolution des rôles ?

**Présidence** : M. Pierre-François RACINE, président de la section des finances du Conseil d'Etat  
**Intervenants** :  
**M. Jean-Yves CHEROT**, directeur du laboratoire de théorie du droit et professeur à l'université Aix-Marseille 3  
**Mme Carine SOULAY**, conseiller juridique au Secrétariat général des affaires européennes  
**Mme Amandine ZELENKO**, pôle juridique de l'Agence des participations de l'Etat  
**M. Jacques BIANCARELLI**, conseiller d'Etat, ancien juge du tribunal de première instance de l'Union européenne, responsable de la cellule de droit communautaire de la section du rapport et des études du Conseil d'Etat  
**Mme Agnès MAITREPIERRE**, conseiller référendaire à la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation, ancienne référendaire à la Cour de justice des Communautés européennes

12h45 DEJEUNER SUR PLACE.....

14h00 Comment traite-t-on les aides fiscales ?

**Présidence** : M. Philippe MARTIN, président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'Etat  
**Intervenants** :  
**Mme Marie-Christine LEPETIT**, directrice de la législation fiscale au ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique  
**M. Eric GINTER**, Avocat associé, SCP Lefèvre Pelletier  
*Un représentant de la CJCE*

14h45 Interventions publiques, gestion des services publics  
et aides d'Etat

**Présidence** : M. Alain MENEMENIS, président de la 3<sup>ème</sup> sous-section du contentieux du Conseil d'Etat  
**Intervenants** :  
**M. Laurent RICHER**, avocat au barreau de Paris, professeur à l'université Paris 1  
**M. Guylain CLAMOUR**, professeur à l'université Montpellier 1 et Grenoble 2

PAUSE.....

15h45 Difficultés et effectivité de la récupération des aides d'Etat  
illégalement versées

**Présidence** : M. Jean-Claude BONICHOT, juge à la Cour de justice des Communautés européennes  
**Intervenants** :  
**M. Jacques DERENNE**, avocat associé *Lovells* aux barreaux de Bruxelles et de Paris  
**M. François TANGUY**, sous-directeur « organisation comptable et modernisation de la dépense publique » de la direction générale de la comptabilité publique au ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique  
**M. Jean-Christophe MORAUD**, sous-directeur « finances locales et action économique » à la direction générale des collectivités locales au ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales  
**M. Emmanuel GLASER**, conseiller d'Etat  
**Mme Anne FORT**, chef d'unité « aides d'Etat » à la Direction générale concurrence de la Commission européenne, professeur à l'université Grenoble 2

17h15 CLOTURE.....